

FAIRE CULTURE ENSEMBLE

SOUTENEZ L'ASSOCIATION 'JE DIS EN SCÈNE !' ET SES PROJETS CULTURELS



TERRITOIRE

Pour des projets culturels ancrés dans nos territoires ruraux de leur conception à leur diffusion.



INCLUSION

Pour favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous sans prérequis, filtre ou condition.



DIVERSITÉ

Pour valoriser la diversité des expressions culturelles et ainsi contribuer à la créativité et l'imaginaire collectif.

IMPACT

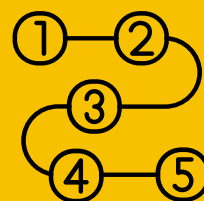
Ensemble, faisons vivre la culture ici.

DEVENEZ MÉCÈNE ET SOUTENEZ-NOUS SUR
WWW.JEDISENSCENE.FR

JE DIS
en
SCÈNE!

LES ÉTAPES DU MÉCÉNAT

Guide pour la défiscalisation associative



ÉTAPE 1

DON EFFECTUÉ

Le don est effectué par le mécène à l'association

ÉTAPE 2

RÉCEPTION DU DON PAR L'ASSOCIATION

L'association confirme la réception du don, garantissant ainsi son enregistrement.

ÉTAPE 3

ENVOI DU REÇU FISCAL

L'association envoie un reçu fiscal au donateur, essentiel pour la déclaration d'impôts.

ÉTAPE 4

DÉCLARATION DU DON

Le donateur déclare le don sur sa déclaration d'impôts pour bénéficier de la défiscalisation.

ÉTAPE 5

VÉRIFICATION PAR LES IMPÔTS

Les autorités fiscales vérifient la validité du don pour appliquer la déduction fiscale.

Exemple



250€

Montant du don effectué
à l'association

150€

Montant de la déduction
fiscale sur l'impôt

100€

Montant réel du coût
pour l'entreprise

POURQUOI VOTRE ENTREPRISE DEVRAIT SOUTENIR L'ASSOCIATION "JE DIS EN SCÈNE !" ?

1. UN ENGAGEMENT POUR LA CULTURE ET LE TERRITOIRE

En soutenant "Je dis en scène !", votre entreprise participe activement à la dynamique culturelle de nos territoires ruraux. Vous contribuez à ancrer la culture dans des zones souvent moins desservies, en favorisant l'accès à des projets artistiques et culturels pour toutes et tous

2. UNE OPPORTUNITÉ DE DÉFISCALISATION

Les dons effectués à notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt. En effet, les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. C'est un moyen efficace de concilier engagement citoyen et avantage fiscal.

3. RENFORCER VOTRE IMAGE ET VOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

S'engager aux côtés de "Je dis en scène !" permet à votre entreprise de renforcer son image et de démontrer son engagement en faveur de la culture et de la cohésion sociale. Vous montrez ainsi votre soutien à des initiatives locales et votre volonté de participer au développement durable des territoires.

4. CRÉER DU LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ

En soutenant nos projets, vous créez un lien direct avec les habitants et les acteurs culturels locaux. Vous contribuez à tisser des relations durables et à renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire dynamique et vivant.

5. UN IMPACT MESURABLE ET TANGIBLE

Nos projets ont un impact concret sur les territoires et les communautés. En soutenant "Je dis en scène !", vous participez à la création de moments culturels uniques, à la valorisation des expressions artistiques locales et à l'inclusion de tous les publics.

6. UNE COLLABORATION GAGNANT-GAGNANT

En devenant mécène, votre entreprise bénéficie d'une visibilité accrue et d'une reconnaissance publique. Vous avez également la possibilité de personnaliser votre engagement en soutenant des projets spécifiques qui correspondent à vos valeurs et à votre stratégie de responsabilité sociale.

En choisissant de soutenir "Je dis en scène !", vous investissez dans un avenir culturel riche et inclusif, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et d'une image d'entreprise engagée. Contactez-nous pour discuter des modalités de partenariat et découvrir comment votre entreprise peut faire la différence.



Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus !

CONTACT MÉCÉNAT & PARTENARIATS

Association Je dis en Scène !
Email : contact@jedisenscene.fr
Téléphone : 05 36 07 01 42
Adresse : Mairie 31160 Ganties

FAIRE UN DON OU DEVENIR MÉCÈNE

Scannez le QR code ou rendez-vous sur :
www.helloasso.com/associations/je-dis-en-scene/formulaires/1

Votre soutien rend possibles des projets culturels gratuits,
inclusifs et ancrés dans nos villages des Pyrénées.



SITE INTERNET

Toutes les infos et projets :
www.jedisenscene.fr



Faire un don en 1 minute – HelloAsso
66 % de déduction fiscale particuliers
60 % entreprises

Merci d'aider la culture à vivre, ici, avec nous.